

UN GROUPE DE POLICIERS REPUBLICAINS DECLARE...

Ce qui s'est passé le 17 Octobre 1961 et les jours suivants contre les manifestants pacifiques, sur lesquels aucune arme n'a été trouvée, nous fait un devoir d'apporter notre témoignage et d'alerter l'opinion publique. Nous ne pouvons taire plus longtemps notre réprobation devant les actes odieux qui risquent de devenir monnaie courante et de rejaillir sur l'honneur du corps de police tout entier.

Aujourd'hui, quoiqu'à des degrés différents, la presse fait état de révélations, publie des lettres de lecteurs, demande des explications. La révolte gagne les hommes honnêtes de toutes opinions. Dans nos rangs, ceux-là sont la grande majorité. Certains en arrivent à douter de la valeur de leur uniforme.

Tous les coupables doivent être punis. Le châtimement doit s'étendre à tous les responsables, ceux qui donnent les ordres, ceux qui feignent de laisser faire, si haut placés soient-ils.

Nous nous devons d'informer.

QUELQUES FAITS, le 17 OCTOBRE ...

Parmi les milliers d'Algériens emmenés au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, des dizaines ont été tués à coups de crosses et de manches de pioches par enfoncement du crâne, éclatement de la rate ou du foie, brisure des membres. Leurs corps furent piétinés sous le regard bienveillant de M. PARIS, Contrôleur Général.

D'autres eurent les doigts arrachés par les membres du service d'ordre, policiers et gendarmes mobiles, qui s'étaient cyniquement intitulés "Comité d'Accueil".

§ § § §

A l'une des extrémités du Pont de Neuilly, des groupes de gardiens de la paix, à l'autre des C.R.S., opéraient lentement leur jonction. Tous les Algériens pris dans cet immense piège étaient assommés et précipités systématiquement dans la Seine. Il y en eut une bonne centaine à subir ce traitement. Ces mêmes méthodes furent employées au Pont St Michel. Les corps des victimes commencent à remonter à la surface journellement et portent des traces de coups et de strangulation.

§ § § §

A la station du métro Austerlitz, le sang coulait à flots, des lambeaux humains jonchaient les marches des escaliers. Ce massacre bénéficiait du patronage et des encouragements de M. SOREAU, Contrôleur général du 5ème district.

§ § § §

La petite cour, dite d'isolement, qui sépare la caserne de la Cité de l'Hôtel Préfectoral était transformée en un véritable charnier. Les tortionnaires jetèrent des dizaines de leurs victimes dans la Seine qui coule à quelques mètres pour les soustraire à l'examen des médecins légistes. Non sans les avoir délestés, au préalable, de leurs montres et de leur argent. M. Papon, Préfet de Police et M. LEGAY

Directeur Générale de la Police municipale assistaient à ces horribles scènes. Dans la grande cour du 19 août plus d'un millier d'Algériens était l'objet d'un matraquage intense que la nuit rendait encore plus sanglant.

QUELQUES AUTRES ...

A St-Denis, les Algériens ramassés au cours de rafles sont systématiquement brutalisés dans les locaux du commissariat. Le bilan d'une nuit récente fut particulièrement meurtrier. Plus de 30 malheureux furent jetés, inanimés, dans le canal après avoir été sauvagement battus.

□ □ □ □ □

A Noisy-le-Sec, au cours d'un très ordinaire accident de la route une Dauphine a percuté un camion. Le conducteur de la Dauphine, un Algérien, gravement blessé, est transporté à l'hôpital dans un car de police. Que s'est-il passé dans le car ? Toujours est-il que l'interne de service constata le décès par balle de 7,65. Le juge d'instruction commis sur les lieux, a été contraint de demander un complément d'information.

□ □ □ □ □

A Saint-Denis, Aubervilliers et dans quelques arrondissements de Paris, des commandos formés d'agents des Brigades spéciales des Districts et de gardiens de la paix en civil "travaillent à leur compte", hors service. Ils se répartissent en deux groupes. Pendant que le premier arrête les Algériens, se saisit de leurs papiers et les détruit, le second groupe les interpelle une seconde fois. Comme les Algériens n'ont plus de papiers à présenter, le prétexte est trouvé pour les assommer et les jeter dans le canal, les abandonner blessés, voire morts, dans des terrains vagues, les pendre dans le bois de Vincennes.

□ □ □ □ □

Dans le 18^e, des membres des Brigades spéciales du 3^e District se sont livrés à d'horribles tortures. Des Algériens ont été aspergés d'essence et brûlés "par morceaux". Pendant qu'une partie du corps se consumait, les vandales en arrosaient une autre et l'incendiaient.

Ces quelques faits indiscutables ne sont qu'une faible partie de ce qui s'est passé ces derniers jours, de ce qui se passe encore. Ils sont connus dans la police municipale. Les exactions des harkis, des Brigades spéciales des Districts, de la Brigade des Aggressions et Violences ne sont plus des secrets. Les quelques informations rapportées par les journaux ne sont rien au regard de la vérité.

Il s'agit d'un impitoyable processus dans lequel on veut faire sombrer le corps de police. Pour y parvenir, les encouragements n'ont pas manqué. N'est-elle pas significative la manière dont a été appliquée le décret du 8 juin 1961 qui avait pour objet le dégagement des activistes ultras de la Préfecture de Police ? Un tel assainissement était pourtant fort souhaitable. Or, on ne trouve personne qui puisse être concerné par cette mesure ! Pour sauver les apparences, soixante deux quasi volontaires furent péniblement sollicités qui obtiennent chacun trois années de traitement normal et, à l'issue de cette période, une retraite d'ancienneté... Ce n'est là qu'un aspect de la "complaisance du Préfet. En effet, au cours de plusieurs visites

dans les commissariats de Paris et de la Banlieue, effectuées depuis le début de ce mois, M. PAPON a déclaré : "Règlez-vous affaires avec les Algériens vous-mêmes. Quoiqu'il arrive vous êtes couverts". Dernièrement, il a manifesté sa satisfaction de l'activité très particulière des Brigades Spéciales de Districts et s'est proposé de doubler leurs effectifs. Quant à M. SOREAU, il a déclaré de son côté, pour vaincre les scrupules de certains policiers : " Vous n'avez pas besoin de compliquer les choses. Sachez que même s'ils (les Algériens) n'en portent pas sur eux, vous devez penser qu'ils ont toujours des armes".

Le climat ainsi créé porte ses fruits. La haine appelle la haine. Cet enchaînement monstrueux ne peut qu'accumuler les massacres et entretenir une situation de pogrom permanent.

Nous ne pouvons croire que cela se produise sous la seule autorité de Monsieur le Préfet. Le Ministre de l'Intérieur, le Chef de l'Etat lui-même, ne peuvent les ignorer, au moins dans leur ampleur. Sans doute, Monsieur le Préfet a-t-il évoqué devant le Conseil Municipal les informations judiciaires en cours. De même, le Ministre de l'Intérieur a parlé d'une Commission d'Enquête. Ces procédures doivent être rapidement engagées. Il reste que le fond de la question demeure : Comment a-t-on pu ainsi pervertir non pas quelques isolés, mais, malheureusement, un nombre important de policiers, plus spécialement parmi les jeunes ? Comment en est-on arrivé là ?

Cette déchéance est-elle l'objectif de certains responsables ? Veulent-ils transformer la police en instrument docile, capable d'être demain le fer de lance d'une agression contre les libertés, contre les institutions républicaines ?

Nous lançons un solennel appel à l'opinion publique. Son opposition grandissante à des pratiques criminelles aidera l'ensemble du corps de police à isoler, puis à rejeter ses éléments gangrenés. Nous avons trop souffert de la conduite de certains des nôtres pendant l'occupation allemande. Nous le disons avec amertume mais sans honte puisque dans sa masse, la police a gardé une attitude conforme aux intérêts de la Nation. Nos morts, durant les glorieux combats de la Libération de Paris, en portent témoignage.

Nous voulons que soit mis fin à l'atmosphère de jungle qui pénètre notre corps. Nous demandons le retour aux méthodes légales. C'est le moyen d'assumer la sécurité des policiers parisiens qui reste notre préoccupation. Il en est parmi nous qui pensent, à juste titre, que la meilleure façon d'aboutir à cette sécurité, de la garantir véritablement, réside en la fin de la guerre d'Algérie. Nous sommes, en dépit de nos divergences, le plus grand nombre à partager cette opinion. Cependant, nous le disons nettement : Le rôle qu'on veut nous faire jouer n'est nullement propice à créer les conditions d'un tel dénouement, au contraire. Il ne peut assurer, sans tache, la coopération souhaitable entre notre peuple et l'Algérie de demain.

Nous ne signons pas ce texte et nous le regrettons sincèrement. Nous constatons, non sans tristesse, que les circonstances actuelles

ne le permettent pas. Nous espérons pourtant être compris et pouvoir rapidement révéler nos signatures sans que cela soit une sorte d'héroïsme inutile.

Nous adressons cette lettre à M.le Président de la République à MM. les Membres du Gouvernement, Députés, Sénateurs, Conseillers Généraux du département, aux personnalités religieuses, aux représentants de la presse, du monde syndical, littéraire et artistique.

Nous avons conscience d'obéir à de nobles préoccupations, de préserver notre dignité d'hommes, celle de nos familles qui ne doivent pas avoir à rougir de leurs pères, de leurs époux.

Mais aussi, nous sommes certains de sauvegarder le renom de la police parisienne, celui de la France.

PARIS, le 31 octobre 1961.